

MUTATIONS des cadres B 2014 : LA DG DOIT REVOIR SA COPIE !

Le projet de mouvement général et de première affectation de la catégorie B vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 1362 agents.

Cette situation est la plus catastrophique de ces dernières années à la DGFIP :

- Dans la filière gestion publique 758 emplois sont vacants : 523 en province et 235 en Ile de France.
- Dans la filière fiscale 480 emplois sont vacants : 380 en province et 100 en Ile de France.
- Dans la filière informatique : 124 emplois sont vacants.

Les agents de tous grades subissent au quotidien les conséquences de ces choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir leurs missions.

De fait, en rendant pérennes ces vacances d'emplois, il s'agit bien de suppressions d'emplois masquées qui se cumulent aux milliers de suppressions subies par les agents de la DGFIP ces dernières années.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous-effectif supérieur à 2 370 agents en catégorie C, supérieur à 1362 agents en catégorie B ? Comment faire fonctionner les services avec plus de 30 000 suppressions d'emplois depuis 10 ans ?... A travers la fusion des SIP, des SIE, la fermeture des trésoreries et de services entiers, la limitation de l'accueil au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants, ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés, et ce n'est qu'un début !

Alors que la quasi totalité des directions est en sous-effectif, elles ne sont pas toutes ouvertes à mutations pour les contrôleurs par la direction générale; loin s'en faut !

Cette année encore la DGFIP a bloqué de nombreuses mutations de contrôleurs au mépris des règles de gestion et de la vie professionnelle et/ou personnelle des agents. Ils se retrouvent dans des conditions déplorables faute d'arrivées sur les emplois vacants dans les services.

Cette année encore ce sont les agents qui supportent la pénurie des effectifs. Ainsi pour la CAPN des contrôleurs, la Direction Générale n'a pas voulu muter l'ensemble des collègues qui auraient dû avoir une mutation !

L'ensemble de vos représentants rappelle que le droit à mutation est un droit fondamental et constate que la direction générale ne respecte pas les règles de gestion qu'elle a elle-même élaborées.

Au vu des conditions actuelles, les élus exigent :

- le recrutement immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe B et C.
- l'anticipation des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume de recrutement des concours commun B et C.
- la création de postes à hauteur des besoins des services.
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- que toutes les vacances d'emplois soient pourvues dès lors qu'il existe des demandes.

Face au mépris, l'ensemble des élus de la catégorie B, refusera de siéger tant que l'administration ne leur présentera pas un second projet prenant en compte toutes les demandes de mutation sur des postes vacants.